

Compte rendu

LACHANCE, André, dir., *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Montréal, Fides 1996), 327 p.

Lina Gouger

Volume 51, Number 3, Winter 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005450ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005450ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gouger, L. (1998). Review of [Compte rendu / LACHANCE, André, dir., *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Montréal, Fides 1996), 327 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51(3), 440–443.
<https://doi.org/10.7202/005450ar>

COMPTE RENDU

LACHANCE, André, dir., *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Montréal, Fides 1996), 327 p.

Ce livre présente les résultats d'une enquête portant sur la marginalité en Nouvelle-France, menée dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par André Lachance, professeur à l'Université de Sherbrooke. L'ouvrage est constitué d'un ensemble de textes qui abordent l'étude de certains groupes de la société canadienne sous l'angle de la marginalité et de l'exclusion aux XVII^e et XVIII^e siècles. Certains de ces textes sont des courtes synthèses d'études déjà publiées et d'autres sont des résultats originaux de mémoires de maîtrise. Le postulat de départ de l'ouvrage repose sur l'opposition à une définition de ce que l'on a considéré comme la normalité dans la société de la Nouvelle-France, soit: «l'adulte, raisonnable, conscient, libre, de sexe masculin, de race blanche, de religion catholique, apostolique, romaine» (p. 12). Ainsi, tout ce qui ne cadre pas avec cette norme, est considéré, de prime abord, comme étant marginal et donc susceptible de subir une exclusion par la société.

L'ouvrage n'a pas la prétention de livrer «un tableau exhaustif de toutes les formes de marginalité et d'exclusion au Canada sous le Régime français mais plutôt de s'arrêter sur les principales» (p. 7). Dix groupes de marginaux sont donc présentés ici. Se basant sur les facteurs de différenciation qui marquent les groupes marginalisés, les textes sont rassemblés sous deux grands thèmes constituant chacun une partie de l'ouvrage. Le premier s'intitule «Les marginaux et les exclus». Les facteurs de marginalisation retenus sont d'ordre économique et social; on y retrouve des textes sur les infirmes, les vieillards, les enfants abandonnés, les fous, les criminels et les bourreaux. Le second thème s'intitule l'«Autre». Les facteurs de marginalisation, cette fois-ci, sont d'ordre culturel et idéologique. Ce thème rassemble des textes sur les Amérindiens, les esclaves, les étrangers et les couples séparés. On ne peut que regretter ici le choix de la terminologie. L'usage d'un regroupement sous le vocable de l'«Autre» apporte une certaine confusion, ce terme étant habituellement lié aux problématiques sur l'identité. D'ailleurs, on ne comprend pas comment les couples séparés peuvent se retrouver dans cette partie. Une distinction entre la marginalité issue d'actes volontaires et celle issue d'un statut indépendant de la volonté du groupe marginalisé aurait peut-être été un choix plus heureux.

[1]

En regard de ces études, il apparaît que, dans la société canadienne des XVII^e et XVIII^e siècles, plusieurs nuances sont à apporter quant à la marginalisation effective des groupes étudiés. Ainsi, la famille assume le maintien et l'intégration de la majorité de ses membres les plus fragiles au sein de la communauté, limitant leur visibilité et donc leur étude en tant que groupe marginalisé. Pensons ici aux infirmes, aux vieillards et aux fous, qui, tant qu'ils ont une famille et des conditions propices, bénéficient de leur protection. Aussi est-ce une infime minorité des groupes étudiés qui tombe dans la marginalité. Comme l'illustre le texte de Boisclair sur la perception de la folie, c'est lorsque la survie du patrimoine familial est en jeu que l'exclusion est appliquée. En effet, dans une société où l'économie de la majorité de la population repose sur une agriculture de subsistance, privilégiant la famille et la communauté, les fous conservent une place plus ou moins intégrée à la famille et à la société. Or, à la fin du XVIII^e siècle, ne trouvant plus leur place dans le nouvel ordre économique où la productivité prend de plus en plus d'importance et où l'individualisme prend le pas sur la communauté, les fous seront encadrés jusqu'à l'enfermement dans des institutions prévues à cet effet.

Les criminels se trouvent parmi les exclus. Par criminels, entendons, une fois encore, un tout petit groupe de personnes qui ont commis des actes estimés d'une telle gravité par le reste de la communauté qu'elles sont repoussées sur les marges de celle-ci, quand elles n'en sont pas tout simplement exclues. Ce sort est également partagé par les bourreaux. Recrutés dans les rangs des criminels, les bourreaux ajoutent à leur acte répréhensible la pratique d'une profession jugée infâmante. La société les rejette complètement aussi bien sur le plan social que spatial. Ainsi, les bourreaux sont marqués à vie; eux et leur famille subissent des marques de rejet évident: ils ne peuvent côtoyer le reste de la société et ils sont obligés de vivre dans une maison isolée, située à l'extérieur de la ville. Ce n'est d'ailleurs que dans le cas des bourreaux qu'on retrouve les traces d'une mise à l'écart d'un groupe socioprofessionnel précis.

En regard de l'altérité, il semble que la société de la Nouvelle-France intègre assez bien la différence. Elle permet aux étrangers qu'elle accueille de pratiquer des activités professionnelles et de se marier. Même les esclaves, malgré leur état, sont présentés comme des personnes intégrées à la société. Leur condition de «produit de luxe» et leur rareté sont, en quelque sorte, garants d'un meilleur traitement que celui subi par les esclaves des colonies américaines ou antillaises. Les esclaves auraient été traités et considérés en domestiques par leur maître, un peu comme une propriété dont on tient à protéger la valeur. Pour sa part, l'étude sur les Amérindiens sous le Régime français montre les limites de la société de la Nouvelle-France face à l'intégration des Amérindiens. Prenant les mariages mixtes comme indicateurs d'intégration, André Lachance et Sylvie Savoie montrent que deux situations se rencontrent. Sur la frontière où les activités reliées au commerce des fourrures dominent, les relations sont fréquentes et les mariages mixtes plus nombreux. Il faut ici se poser la question de savoir qui intègre qui. Dans la colonie, par contre, la situation est différente.

La présence de domiciliés à proximité des zones habitées ne semble pas favoriser les contacts entre les deux groupes, ce qui incite les auteurs à conclure au maintien d'une distance entre les deux sociétés, à l'origine de la marginalisation et de l'exclusion progressives qui vont aboutir au «parquage» dans des réserves.

Finalement deux des textes décrivent plus les circonstances de la marginalisation que les effets sociaux de l'exclusion qui devrait en découler. Produit de la misère et de l'illégitimité, le sort tragique qui est réservé aux enfants abandonnés (huit enfants sur dix meurent avant l'âge de dix ans), semble, en effet, les identifier comme un groupe pouvant être marginalisé. Notons qu'il est toutefois impossible de connaître le destin des 20% qui survivent, car on peut rarement les retracer dans la société par la suite. Quant à l'étude des couples séparés, elle montre tout le processus qui mène ces couples dysfonctionnels, connaissant la violence, tant verbale que physique, et de graves problèmes de gestion du patrimoine familial, à la séparation. L'étude ne traite pas de la suite. Qu'arrive-t-il aux femmes séparées? Les enfants portent-ils les stigmates de la séparation des parents? Autant de questions qui demeurent sans réponse.

La marginalité, on le sait, est un phénomène difficile à circonscrire. Mais quand les conclusions des articles d'un recueil de textes comme celui-ci aboutissent à réfuter la marginalisation, à prendre une distance considérable face à l'exclusion de certains groupes ou encore à admettre simplement l'impossibilité d'observer le phénomène, on ne peut que se demander si la problématique de départ est la plus appropriée pour la société de la Nouvelle-France. La justification du choix des groupes étudiés repose sur un postulat de marginalité qui n'est jamais vraiment démontré. On assiste ici à une transposition de problèmes actuels sur des sociétés du passé où le phénomène que l'on veut observer n'existe pas en des termes aussi tranchés.

En définitive, ce recueil de texte sur les marginaux et les exclus ne comble pas les attentes des lecteurs. L'ouvrage a cependant l'avantage d'avoir permis la diffusion de résultats originaux de mémoires de maîtrise, et en particulier de mieux connaître les vieillards (Daniel Léveillé), les enfants abandonnés (Yoland Bouchard), les fous (Guy Boisclair), les étrangers (Hélène Grenier) et les couples séparés (Sylvie Savoie) sous le Régime français.